



## Conseil d'administration

327<sup>e</sup> session, Genève, 11 juin 2016

GB.327/INS/7

Section institutionnelle

INS

Date: 8 juin 2016

Original: anglais

### SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

### Réunion technique tripartite sur l'accès des réfugiés et autres personnes déplacées de force au marché du travail (Genève, 5-7 juillet 2016)

#### Composition

1. Conformément à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 326<sup>e</sup> session (mars 2016)<sup>1</sup>, cette réunion rassemblera huit représentants des gouvernements, huit représentants des employeurs et huit représentants des travailleurs.
2. Après consultation des coordonnateurs régionaux, le Directeur général a l'intention, pour la nomination des experts gouvernementaux, de contacter les gouvernements des pays suivants: Allemagne, Australie, Brésil, Etats-Unis, Ethiopie, Jordanie, Kenya et Turquie. Si l'un de ces pays n'était pas en mesure de participer à la réunion, un remplaçant serait désigné parmi les pays figurant sur la liste de réserve suivante: Afrique du Sud, Algérie, Cameroun, Canada, Chili, Equateur, Grèce, Italie, Liban, Maroc, Niger, Pakistan, Fédération de Russie et République-Unie de Tanzanie.

#### Ordre du jour

3. L'ordre du jour de la réunion, qui a été approuvé par le Conseil d'administration à sa 326<sup>e</sup> session en mars 2016<sup>1</sup>, sera le suivant:
  - Elaborer des principes directeurs sur les mesures à prendre pour que les réfugiés et autres personnes déplacées de force aient accès au marché du travail. Ces orientations s'appuieront sur l'analyse que fera le Bureau des principes pertinents énoncés dans les

<sup>1</sup> Document GB.326/INS/14/Add.(Rev).

normes internationales du travail et les instruments universels relatifs aux droits de l'homme, ainsi que sur les bonnes pratiques mises en œuvre sur le terrain.

- Recommander des moyens de diffuser ces orientations et d'en assurer l'application effective, tout en les intégrant dans les discussions et les actions menées tant au niveau national que multilatéral.

### **Invitation d'organisations intergouvernementales**

4. Outre les organisations intergouvernementales ayant passé un accord permanent avec l'OIT dont le Conseil d'administration a approuvé l'invitation à sa 326<sup>e</sup> session, le Directeur général a l'intention d'inviter l'Union européenne à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.
5. Comme en a décidé le Conseil d'administration en mars 2016, le Groupe de la Banque mondiale sera également invité à participer à la réunion en qualité d'observateur.

### **Invitation d'organisations internationales non gouvernementales**

6. Le Directeur général se propose d'inviter les organisations non gouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur:
  - Asylum Access;
  - Comité international de secours;
  - Commission internationale catholique pour les migrations (ICMC);
  - Conseil européen pour les réfugiés et exilés;
  - Danish Refugee Council;
  - Institute for Human Rights and Business;
  - Migrant Forum in Asia (MFA);
  - Norwegian Refugee Council;
  - Refugees International.
7. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-dessus à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.*

## Réunion d'experts sur le recrutement équitable (Genève, 5-7 septembre 2016)

### Composition

8. Conformément à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 326<sup>e</sup> session (mars 2016)<sup>2</sup>, cette réunion rassemblera huit représentants des gouvernements, huit représentants des employeurs et huit représentants des travailleurs.
9. Après consultation des coordonnateurs régionaux, le Directeur général a l'intention, pour la nomination des experts gouvernementaux, de contacter les gouvernements des pays suivants: Emirats arabes unis, Etats-Unis, Inde, Maroc, Mexique, Pologne, Suisse et Zambie. Si l'un de ces pays n'était pas en mesure de participer à la réunion, un remplaçant serait désigné parmi les pays figurant sur la liste de réserve suivante: Afrique du Sud, Belgique, Brésil, Canada, Jordanie, Roumanie et République tchèque.

### Invitation d'organisations intergouvernementales

10. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales ci-après, qui ont passé un accord permanent avec l'OIT, à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur:
  - Système des Nations Unies:
    - Organisation des Nations Unies:
      - Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants;
      - Rapporteuse spéciale sur la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants;
    - Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH);
    - Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR);
    - Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC);
    - ONU-Femmes;
  - Organisation internationale pour les migrations (OIM);
  - Union européenne (UE).
11. Outre les organisations intergouvernementales ci-dessus, le bureau du Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter le Groupe de la Banque mondiale en qualité d'observateur.

<sup>2</sup> Document GB.326/POL/2.

## **Invitation d'organisations internationales non gouvernementales**

12. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur:

- Amnesty International;
- Anti-Slavery International;
- Human Rights Watch;
- Institute for Human Rights and Business (IHRB);
- Migrant Forum in Asia (MFA);
- Open Society Foundations (OSF);
- Verité.

13. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-dessus à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.*

## **16<sup>e</sup> Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique (Bali, Indonésie, 6-9 décembre 2016)**

### **Invitation d'organisations intergouvernementales**

14. Outre les organisations intergouvernementales dont le Conseil d'administration a approuvé l'invitation à sa 326<sup>e</sup> session, le bureau du Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter la Banque asiatique d'investissement pour l'infrastructure (Asian Infrastructure Investment Bank, AIIB) à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.